



HAL
open science

Catégorisation et polysémie

Bernard Victorri

► **To cite this version:**

Bernard Victorri. Catégorisation et polysémie. F. Cordier & J. François. Catégorisation et langage, Hermès, pp.106-124, 2002, Traité Sciences Cognitives. halshs-00009519

HAL Id: halshs-00009519

<https://shs.hal.science/halshs-00009519>

Submitted on 8 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catégorisation et polysémie

Bernard Victorri

1. Introduction

Nous partirons d'un constat : beaucoup d'unités linguistiques sont à la fois polycatégorielles et polysémiques. Les questions qui se posent sont alors les suivantes : ces deux phénomènes sont-ils indépendants ? Et s'ils ne le sont pas, peut-on réduire l'un des phénomènes à l'autre, toute variation de sens pouvant être décrite par un changement de catégorie linguistique, ou, à l'inverse, tout changement catégoriel n'étant qu'un cas particulier de polysémie ? Enfin, si l'on répond non à toutes ces questions, comment caractériser les relations entre ces deux phénomènes pour rendre compte à la fois de leur dépendance et de leur irréductibilité ?

Mais avant de nous pencher sur ces questions, il nous faut d'abord revenir sur notre « constat ». La validité de celui-ci dépend en effet de la définition précise que l'on adopte pour les trois termes qui composent cette assertion : « unité linguistique », « polycatégorie » et « polysémie » : autrement dit, tout dépend du cadre théorique que l'on adopte.

Par exemple, on peut définir les unités linguistiques de manière à ce qu'elles n'appartiennent qu'à une et une seule catégorie linguistique : ainsi le nom *bleu* et l'adjectif *bleu* seront considérés comme deux unités distinctes, même quand ils renvoient tous les deux à la couleur bleue. Plus radicalement, on peut même faire subir le même traitement aux sous-catégorisations au sein d'une même catégorie (au sens « partie du discours »). Ainsi, Pollock (1997, 63-64) juge-t-il qu'il faut distinguer plusieurs verbes *mettre* suivant le nombre d'arguments (appelés « rôles- Θ ») que ces verbes exigent : trois dans *Pierre mettra le livre sur la table* et deux dans *Elle va mettre sa robe rouge* et dans *Tu veux bien mettre la table ?* Dans ce cadre théorique il est clair que nos questions n'ont plus de sens puisque aucune unité n'est polycatégorielle. On peut d'ailleurs faire subir le même sort à la polysémie en l'assimilant à l'homonymie, si l'on considère que toute différence de sens doit être interprétée comme le signe de l'existence d'unités distinctes partageant une même forme linguistique¹. Nous rejeterons ici ces positions extrêmes, qui conduisent à un éclatement et une atomisation complète du lexique. A l'inverse, l'unicité de forme ne suffit pas à définir une unité linguistique. Il existe des cas de franche homonymie, au sein d'une même catégorie (ex. : *sol* terre versus *sol* note de musique), ou entre catégories (ex. : *car* conjonction versus *car* nom) qu'il serait vain de vouloir traiter autrement que comme des unités distinctes, possédant « accidentellement » la même forme.

Il faut donc d'abord regarder de plus près ce problème. C'est ce à quoi nous allons nous attacher dans la première partie de cet article. Comme nous le verrons, cela nous permettra d'esquisser un cadre théorique dans lequel nous pourrions ensuite analyser plus en détail des cas plus consensuels, au sens où l'unicité de l'unité linguistique ne peut être mise en doute, et pour lesquels les questions que nous avons posées ci-dessus sont donc complètement légitimes.

¹ Pollock semble aller dans ce sens puisqu'il justifie de distinguer trois verbes *mettre* « accidentellement homophones » par le fait que *mettre* se traduit différemment en anglais dans les trois exemples que nous venons de citer.

2. Le problème de l'unicité d'une unité linguistique

Les exemples d'homonymie que nous venons de donner sont des cas extrêmes : aussi bien pour *sol* que pour *car*, il s'agit d'unités d'origines étymologiques différentes qui n'ont strictement aucun rapport de sens entre elles.

Notons d'abord que le critère étymologique ne saurait être décisif. Les exemples bien connus de *voler*, *grève*, etc. montrent qu'un grand nombre d'unités clairement homonymiques en synchronie ont en fait une même origine diachronique. Il en est de même pour nombre d'unités de catégories différentes : ainsi *court* nom et *court* adjectif, ou encore *fin* nom et *fin* adjectif, s'ils ont une origine latine commune, selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey 1992), sont indiscutablement perçus comme des unités linguistiques distinctes de nos jours. Le mouvement inverse, bien que moins fréquent, existe aussi : une forme, ressentie comme une unité unique en synchronie, peut avoir deux origines étymologiques différentes, comme le montre le célèbre exemple de l'adjectif *décrépit*, que l'on doit à Saussure (1972, 119)².

Si l'on s'en tient donc au critère synchronique de proximité de sens, il existe de nombreux cas où l'on peut à juste titre hésiter entre un jugement d'homonymie et un jugement de polysémie. Plutôt que de s'efforcer de tracer une frontière nette entre ces deux phénomènes, ce qui comporte inévitablement une part d'arbitraire, nous avons proposé un cadre théorique dans lequel on peut rendre compte du caractère flou de cette frontière (Victorri et Fuchs 1996, 84-85). Dans notre modèle, on associe à chaque unité linguistique un « espace sémantique » dans lequel se déploient les sens de l'unité. À chaque emploi de l'unité correspond une région de l'espace qui représente le sens de l'unité dans l'énoncé dans lequel elle est insérée. Cette région peut prendre différentes formes suivant le cas de figure interprétatif dans lequel on se trouve (cf. figure 1) : une région de très petite taille (assimilable à un point) s'il s'agit d'un sens très précis, une région beaucoup plus vaste pour une indétermination (plusieurs valeurs concourent à l'interprétation de l'unité), et enfin une région comportant plusieurs composantes connexes séparées si l'on a affaire à une ambiguïté-alternative.

² Cf. aussi ci-dessous la note 6 à propos de l'exemple de *ballon*.

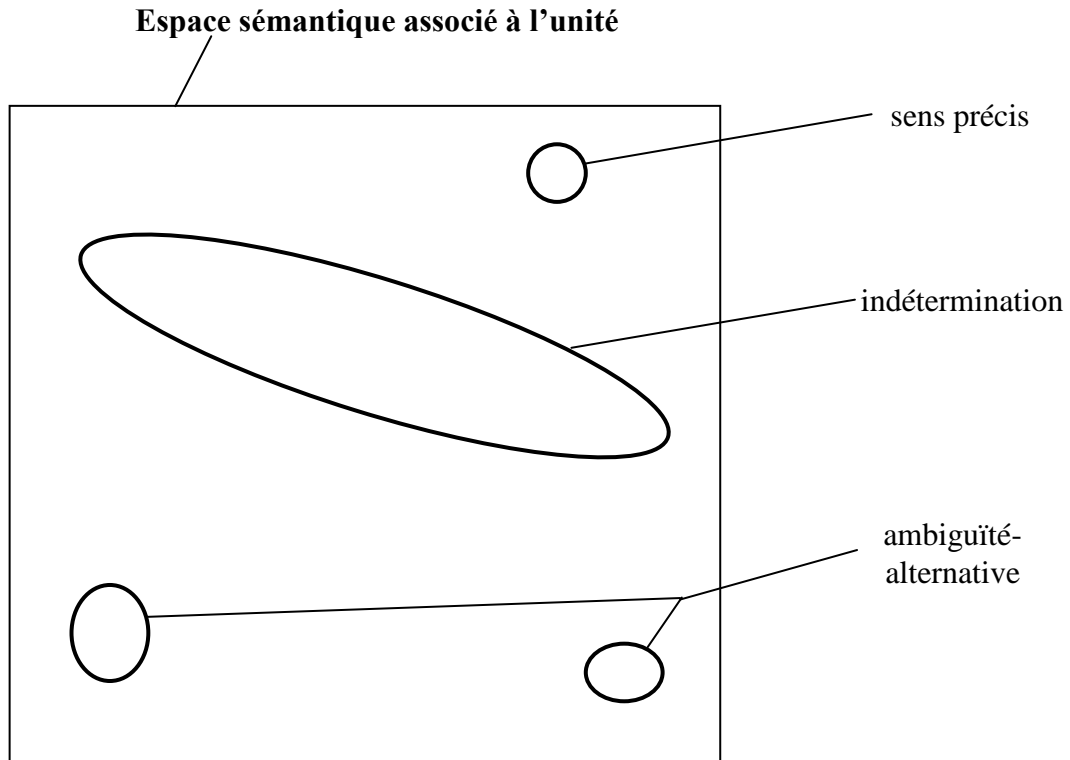
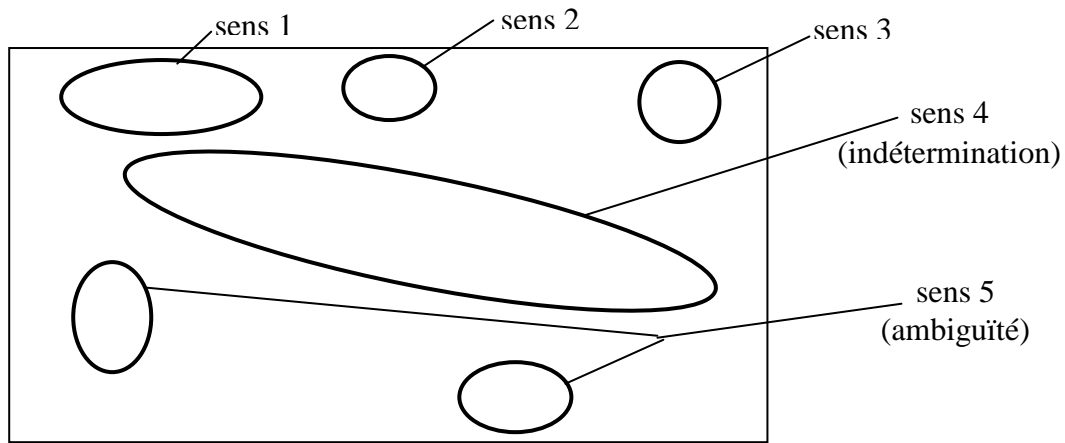


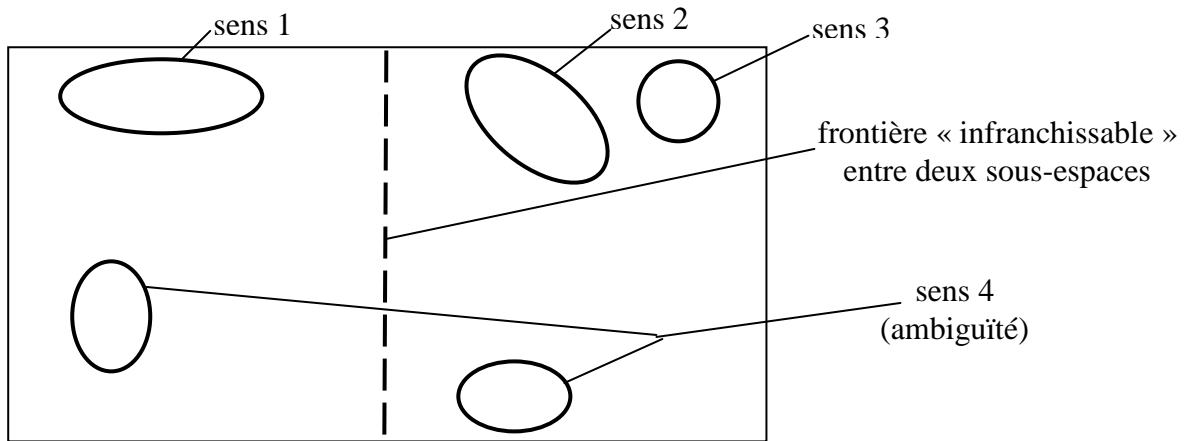
Figure 1 : Les différents cas de figure interprétatifs

Dans ce modèle, l'homonymie et la polysémie sont traitées différemment, conformément à leur définition linguistique. Dans le cas de l'homonymie, on a deux unités linguistiques distinctes, donc deux espaces sémantiques sans aucun rapport l'un avec l'autre. Dans le cas de la polysémie, on n'a qu'une seule unité, donc qu'un seul espace sémantique.

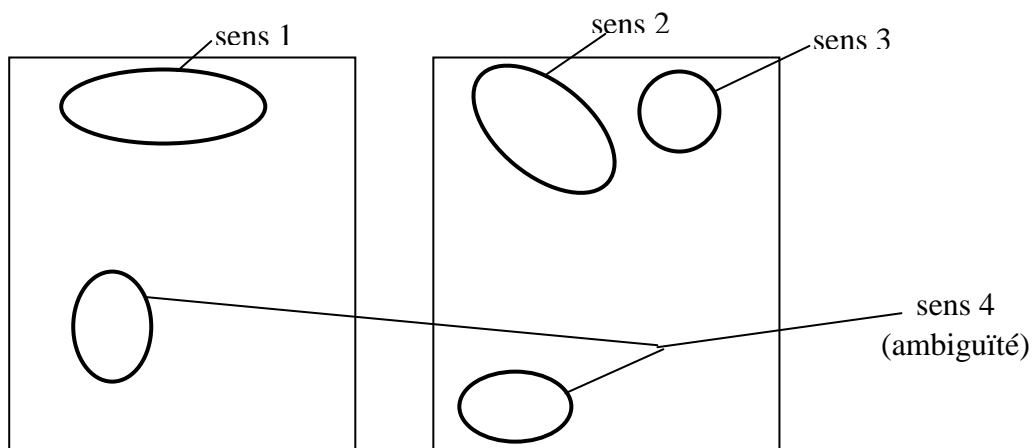
Cependant, si, dans le cas de la polysémie, on peut séparer cet espace unique en deux sous-espaces disjoints (ou plus), de telle manière qu'aucun sens de l'unité ne s'étende de manière connexe sur les deux sous-espaces à la fois (c'est-à-dire en englobant une partie de la frontière qui les sépare), on peut alors montrer que cette polysémie est strictement équivalente à une homonymie. En effet, il devient alors totalement arbitraire de considérer cet espace comme unique (polysémie) ou de considérer les deux sous-espaces comme deux espaces indépendants (homonymie), puisque les seuls cas de figure où un sens se trouve à la fois dans les deux sous-espaces sont les cas d'ambiguïté-alternative, qui peuvent aussi se produire dans le cas d'une homonymie (cf. figure 2).



(a) Espace sémantique d'une unité « franchement » polysémique



(b) Polysémie équivalente à une homonymie



(c) Homonymie : deux espaces sémantiques disjoints

Figure 2 : Représentations de la polysémie et de l'homonymie

Ainsi, non seulement on peut rendre compte du caractère arbitraire de toute délimitation entre polysémie et homonymie, mais on peut caractériser les cas où l'hésitation entre les deux jugements est justifiée. Concrètement, si pour une forme linguistique donnée, on peut séparer l'ensemble de ces sens en deux sous-ensembles (ou plus), tel que chaque emploi de cette forme ne fasse appel qu'aux sens de l'un de ces sous-ensembles à moins de créer une ambiguïté-alternative, il est équivalent, dans notre modèle, de traiter cette forme comme appartenant à une unité linguistique unique ou à deux unités distinctes.

Prenons l'exemple du mot *ballon*. Considérons trois de ses sens, qui semblent très éloignés les uns des autres : (a) *ballon de football*, (b) *ballon de rouge* et (c) *ballon d'Alsace*. On peut exhiber une série de sens intermédiaires³ entre les sens (a) et (b) : *ballon de baudruche*, *ballon d'oxygène*, *ballon en chimie*, plus récemment *souffler dans le ballon* (alcootest). En revanche, il apparaît une certaine discontinuité entre cet ensemble de sens et le sens (c) : on ne trouve pas d'emplois intermédiaires, et seuls des cas de figure d'ambiguïté-alternative semblent possibles entre ces sens, par exemple pour (b) et (c) : *J'en ai subi jusqu'à l'indigestion, des ballons, cet été en Alsace*⁴. On pourrait donc être tenté de décréter une homonymie entre une première unité couvrant toute une famille d'emplois⁵, et une deuxième ne prenant que le sens (c). Mais il y a en fait d'excellentes raisons de traiter *ballon* comme un seul polysème (cf. Cadiot et Visetti 2001, 108, qui décrivent le « motif » gestaltiste commun à l'œuvre dans tous ses sens)⁶. Notre modèle permet dans ce cas de représenter les différents sens de *ballon* dans un même espace sémantique, respectant ainsi l'analyse sémantique qui conduit à le considérer comme polysémique. Simplement, on pourra aussi représenter dans cet espace la frontière qui sépare le sens (c) des autres, rendant ainsi compte de son relatif isolement.

Ce modèle, conçu pour représenter la polysémie, peut très bien être aussi appliqué aux phénomènes de polycatégorie. Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, les catégories linguistiques peuvent avoir des frontières assez floues, et il est souvent difficile de décider, dans un emploi donné, si l'on a affaire à une unité appartenant de plein droit à une catégorie ou à la « translation » (pour reprendre le terme de Tesnière 1959) d'une unité d'une catégorie dans une autre.

Prenons l'exemple des « substantifs adjectivés » (Goes 1999) ou « substantifs épithètes » (Noailly 1990), qui ont été discutés au chapitre 3, comme *bateau*, *tendance*, *limite*, etc. Doit-on considérer qu'il existe deux unités linguistiques de même forme, l'une nominale et l'autre adjectivale, ou bien une seule unité polycatégorielle ? Du point de vue du sens, on observe des situations très diverses. *Limite* dans *un cas limite* conserve presque intégralement son sens nominal, alors que cela est moins vrai pour *tendance* dans *une couleur tendance* (Mathilde Salles parle à juste titre de « dérive sémantique vers une valeur propre et proprement adjectivale », chap. 3 §1.2). Quant à *bateau*, son sens adjectival dans *un sujet bateau* est nettement distinct de ses sens nominaux (même « figurés » comme *monter un bateau à qqn*),

³ Dans le cadre de la version étendue de la théorie du prototype (Kleiber 1990), on parlera de « ressemblance de famille » (Wittgenstein 1961, 147-148, Lakoff 1987).

⁴ Les jeux de mots entrent dans le cas de figure des ambiguïté-alternatives dans notre modèle (cf. Victorri et Fuchs 1996, 31 et 39).

⁵ Comportant aussi bien sûr *ballon-sonde*, *ballon dirigeable* et *ballon d'essai*, aussi bien dans son sens concret (petit ballon qu'on lance pour connaître la direction du vent) que dans son sens dit « figuré ».

⁶ Comme nous l'avons dit, l'étymologie ne peut emporter la décision. En fait, dans le cas de *ballon*, il semble que le sens (c) ait une origine distincte (Rey 1992), mais cela n'influe en rien sur son statut sémantique en synchronie, puisque, comme le note le dictionnaire historique, le « sentiment linguistique commun » fait du sens (c) une « métaphore » du sens (a).

au point que seul un jeu de mot peut combiner ces sens, comme dans *Sa thèse portait sur un sujet tellement bateau qu'il a fini par couler avec elle*⁷.

Faut-il pour autant traiter différemment ces trois exemples ? Notre modèle permet de l'éviter, en considérant que l'on a chaque fois une seule unité linguistique, associée à un espace sémantique unique, dans lequel une dimension représente le caractère potentiel plus ou moins « qualificatif » de l'unité. Dans le cas de *limite*, cette dimension sera orthogonale aux dimensions purement sémantiques, alors que pour *bateau*, elle sera entièrement corrélée à une dimension sémantique (autrement dit, les variations d'un seul et même paramètre rendent compte du changement de sens et du changement de catégorie). Qui plus est, on pourra aussi représenter dans l'espace associé à *bateau* la frontière qui sépare les emplois adjectivaux des emplois nominaux, alors que pour *limite* il n'y aura pas une telle séparation, rendant compte ainsi de la difficulté de choisir entre les deux catégories dans un certain nombre d'emplois de cette unité.

Il semble plus intéressant et plus productif d'opter pour un espace sémantique unique, et donc pour une seule unité linguistique, même quand les catégories concernées sont plus éloignées les unes des autres que dans les cas que nous venons d'examiner. En effet, cela permet de rendre compte de certaines proximités de sens qui sans cela échapperaient complètement à la modélisation. Deux exemples vont nous permettre d'illustrer ce point.

Prenons d'abord la forme linguistique *bien*, à partir des exemples suivants :

- (1) *Bien mal acquis ne profite jamais.*
- (2) *Il a toujours fait le bien autour de lui.*
- (3) *C'est un type vraiment bien.*
- (4) *Il s'est très bien comporté pour une fois.*
- (5) *Tu me sembles bien fatigué.*
- (6) *J'en reprendrais bien, mais j'ai peur d'abuser.*

Du point de vue catégoriel, on peut classer ces emplois en trois groupes : emplois nominaux pour (1) et (2), adjectival pour (3), et adverbial pour (4), (5) et (6). Du point de vue du sens, le classement n'est plus du tout le même. On a d'abord le sens de possession pour (1), puis le sens moral pour (2), (3) et (4), puis un sens intensif pour (5), enfin un sens concessif pour (6). Séparer la forme *bien* en plusieurs unités linguistiques distinctes en privilégiant l'une de ces deux classifications conduit donc à perdre une dimension importante de ses variations. Il est donc plus judicieux de maintenir l'unicité d'une unité linguistique *bien*, dont il faut alors expliquer toute la diversité des emplois, grammaticaux et lexicaux⁸.

Comme deuxième exemple, considérons la forme *propre* dans les emplois suivants :

- (7) *Le rire est le propre de l'homme.*
- (8) *Ce sont ses propres mots.*
- (9) *Il est très propre sur lui.*
- (10) *C'est du propre !*

A nouveau, on constate que la critère catégoriel ne coïncide pas avec le critère sémantique : emplois nominaux pour (7) et (10) et adjectivaux pour (8) et (9), notion de propriété (caractéristique) pour (7) et (8) et notion de propreté pour (9) et (10). Alors que pour *bien* la distinction catégorielle (lexical versus grammatical) semblait plus saillante, ici, au contraire, on serait tenté de privilégier les valeurs sémantiques en opposant deux adjectifs *propre*

⁷ Cf. Boris Vian, cité de mémoire : « Ils étaient tellement pieux qu'on avait fini par les planter dans leur jardin ».

⁸ Pour des tentatives de rendre compte de la diversité des valeurs de *bien*, voir Culioli (1990) et Victorri (1999).

(propriété versus propreté) admettant chacun un type de nominalisation différent (marqué par la différence des déterminants : défini pour le premier et partitif pour le second).

La diversité même de ces « tentations » doit nous en dissuader : il vaut mieux dans le deux cas considérer que l'on a affaire à une seule unité linguistique, puisque, encore une fois, cela n'empêche pas de prendre en compte la relative séparation des emplois dans l'espace sémantique associé.

Ainsi arrive-t-on à la conclusion qu'une unité linguistique peut être à la fois polycatégorielle et polysémique, sans que ces deux caractères puissent se réduire l'un à l'autre. Comme nous allons le voir, cette situation se retrouve à l'intérieur de chacune des grandes catégories linguistiques (partie du discours), les phénomènes de sous-catégorisation se révélant tout aussi irréductibles à des changements de sens.

3. Les noms communs : massif versus comptable

La polysémie nominale semble « polluer » toute tentative de classification des noms communs. Par exemple, la distinction entre nom « concret » et nom « abstrait » est soumise à rude épreuve. Si l'on prend la définition de nom concret donnée au chapitre 1 (« termes qui dénotent des entités matérielles »), il n'est pas difficile de montrer que ces noms servent aussi massivement à dénoter des entités abstraites, et, réciproquement, que les noms dits abstraits peuvent aussi servir à dénoter des entités matérielles. A titre d'illustration, limitons-nous au champ sémantique des sièges (exemple fétiche des analyses sémiques) : *un fauteuil académique, un siège de député, un strapontin dans un cabinet ministériel*, etc. ne dénotent pas une entité matérielle, sans parler de *banc* dans *banc d'essai* ou de *chaise* dans *nœud de chaise*. Parler de sens « figurés », obtenus par métonymie ou par métaphore, ne change rien à l'affaire : il s'agit de sens lexicalisés qui trouvent de plein droit leur place dans le dictionnaire. A l'inverse, des noms qui désignent des processus ou des événements (donc des noms « abstraits ») désignent souvent aussi l'entité matérielle qui en résulte : *construction, peinture, travail*, etc. ; et un nom désignant un sentiment comme *amour* peut aussi dénoter l'entité matérielle qui est l'objet de ce sentiment.

On ne s'étonnera donc pas que la polysémie bouleverse allègrement, du même coup, la catégorisation en noms massifs et noms comptables. Ainsi, pour reprendre notre dernier exemple, si *amour* peut être considéré comme massif quand le mot dénote le sentiment (selon les critères choisis par David Nicolas : référence distributive et cumulative, cf. chap. 1), il est indéniablement comptable quand il désigne l'objet de ce sentiment : cf. *Elle a été mon premier amour* ou *J'ai deux amours, mon pays et Paris*. La même constatation s'impose pour *travail*, classé comme massif quand il désigne un processus, qui devient comptable quand il désigne le résultat : *un travail très soigné, des travaux d'étudiants*, etc.

On peut se demander s'il existe des mécanismes généraux qui associent systématiquement un changement catégoriel à un changement de sens. Un certain nombre d'auteurs ont soutenu ce point de vue, entre autres Pustejovsky (1995) qui propose un mécanisme de « coercion de type » et Nunberg et Zaenen (1997) qui défendent l'idée de « polysémie systématique » (cf. aussi Nunberg 1995). Ainsi, pour en rester à l'opposition massif/comptable, on a postulé l'existence de fonctions de transfert qui réguleraient l'emploi d'un nom massif dans un sens comptable et inversement. Le passage de comptable à massif ferait appel à un « broyeur universel »⁹ : pour Nunberg et Zaenen (1997), *un lapin*, en devenant *du lapin*, est transformé

⁹ L'expression *universal grinder* a été introduite par Pelletier (1975), selon Kleiber (1999).

en « substance lapine » qui peut selon le contexte désigner de la viande de lapin (*J'ai mangé du lapin*), de la fourrure de lapin (*Elle porte du lapin*), ou un mélange indifférencié résultant d'un broyage effectif (*Après que plusieurs camions eurent roulé sur le corps, il y avait du lapin partout sur l'autoroute*).

Mais comme l'a magistralement montré Kleiber (1999), cette hypothèse ne résiste pas à une étude minutieuse des faits linguistiques. D'une part le broyeur ne saurait être un mécanisme universel : si *de la mirabelle* désigne de l'alcool de mirabelle, *du raisin* ne peut pas dénoter de l'alcool de raisin ou du vin, de même que *de l'orange* n'est pas du jus d'orange, *de l'olive* n'est pas de l'huile d'olive, etc. D'autre part le broyeur masque des opérations de nature différente. Les conditions très contraintes nécessaires pour interpréter *du lapin sur l'autoroute* montre qu'il s'agit d'un processus discursif (la substance lapine indifférenciée n'étant pas un sens basique de *du lapin*), alors que l'on a affaire à une véritable polysémie lexicale dans d'autres cas : ainsi à côté de *du vison* qui dénote la fourrure de vison, on a aussi *un vison* qui peut désigner aussi facilement (sinon plus) une pièce de fourrure qu'un animal, ce que ne saurait expliquer le mécanisme de broyage.

Au terme d'une démonstration rigoureuse que nous ne détaillerons pas ici, Kleiber arrive à la conclusion qu'il faut distinguer deux niveaux dans le traitement de l'opposition massif/comptable : « Au niveau lexical tout d'abord, où chaque N se voit intrinsèquement marqué soit comme comptable (cf. *chaise*), soit comme massif (cf. *sable*), soit encore comme comptable et massif (cf. *pain*). Au niveau du SN ensuite, où les déterminants marquent le caractère massif, comptable ou neutre du SN. » (Kleiber 1999, 112 ; voir aussi Kleiber 1994, 101-106). Quand il y a discordance entre le trait intrinsèque du N et le statut du SN, on doit faire appel au contexte et à des mécanismes tels que la machine à broyer¹⁰ pour interpréter le SN. En revanche, dans le cas de *vison* ou de *mirabelle*, ces unités présentent une polysémie lexicale (entre les sens « animal » et « fourrure » pour le premier, « fruit » et « liqueur » pour le second), qui explique qu'elles possèdent le trait massif de manière intrinsèque quand elles sont utilisées dans un de leur sens (respectivement « fourrure » ou « liqueur »). On conçoit alors que l'on puisse servir *du lapin* à différentes sauces, si l'on peut dire : *du lapin* que l'on mange ou que l'on porte doit son caractère massif à la polysémie de *lapin* (viande ou fourrure), tandis que *du lapin* sur l'autoroute, utilisant le sens « animal » de *lapin*, *a priori* comptable, provoque un conflit avec le partitif qui est résolu par le processus discursif du broyage.

On peut reformuler cette analyse dans notre cadre théorique (cf. Victorri 1997, 1999) de la manière suivante : chaque unité linguistique possède un potentiel sémantique, plus ou moins large selon son degré de polysémie. En interagissant avec le co-texte et la situation d'énonciation, ce potentiel conduit à la fois à faire émerger le sens de l'unité dans un énoncé donné, et à lui attribuer le trait massif ou comptable. Au cours de ce processus dynamique le sens peut se stabiliser très tôt sur un sens lexicalisé de l'unité, qui sera représenté de plein droit dans l'espace sémantique associé. Mais le processus peut être plus complexe (en particulier en cas de divergence entre les différents éléments co-occurents) et aboutir à évoquer des situations « inédites », très liées au contexte spécifique de l'énoncé, qui n'ont aucune raison d'être inscrites dans la langue : c'est le cas des métaphores et des métonymies

¹⁰ Le broyage n'est pas le seul mécanisme qui peut opérer la conversion comptable → massif au niveau discursif. Dans *Il y a du sanglier dans cette forêt*, il s'agit, comme le rappelle Kleiber, de sangliers bien entiers ! Citons aussi *Ça, c'est de la voiture !* qui n'implique pas, loin de là, que la voiture en question soit passée sous un rouleau compresseur.

« vives » (par opposition aux métaphores et métonymies lexicalisées), et c'est aussi le cas notre lapin sur l'autoroute : comme le partitif impose une lecture massive du SN, alors que les autres éléments de l'énoncé (*corps, autoroute, etc.*) tendent vers le sens « animal » de *lapin*, la stabilisation de la scène fait appel à l'opération de broyage, que Kleiber situe à juste titre au niveau discursif.

4. Sous-catégorisation verbale

Si l'on se penche maintenant sur les problèmes de sous-catégorisation verbale, on trouve une situation similaire à plus d'un titre : la polysémie vient aussi troubler le jeu de la sous-catégorisation verbale, sans que les deux phénomènes soient réductibles l'un à l'autre.

Remarquons d'abord que les verbes qui admettent des emplois « non prédicatifs », selon la terminologie adoptée par Jacques François au chapitre 2 (§2), admettent pratiquement tous des emplois prédicatifs. C'est déjà vrai pour les verbes grammaticaux « de base », *être* et *avoir*, qui, outre leurs emplois grammaticaux d'auxiliaires, de copules, de verbes-support, d'opérateurs modaux, etc., peuvent aussi prédiquer respectivement l'existence (*Que la lumière soit ; Pierre n'est plus*) et la possession (*J'ai du bon tabac...*). Il n'existe en fait que très peu de verbes qui soient « purement » grammaticaux, comme *falloir* et *pouvoir* (mais pas *devoir* : cf. *Il me doit de l'argent*). Comme le dit Jacques François à propos des verbes-supports, il est plus exact de parler « d'entrée verbale support » à côté d'entrées « proprement prédicatives » pour un verbe donné. Bien entendu, on peut être tenté, dans un certain nombre de cas, de traiter ces différentes entrées comme des unités linguistiques distinctes. Sans revenir sur la discussion que nous avons menée à ce sujet au §1, on peut faire remarquer que le phénomène est trop massif et trop graduel pour que l'homonymie puisse être invoquée de manière systématique : il faut, de toute façon, faire une place à la polysémie, et donc admettre que dans un grand nombre de cas une même unité linguistique verbale possède à la fois des emplois prédicatifs et non prédicatifs.

Si l'on se limite aux verbes qui n'ont que des emplois prédicatifs, on constate qu'il faut là encore dissocier les phénomènes de sous-catégorisation et de variation de sens. Considérons le verbe *monter* dans les emplois suivants :

(11) *Le niveau de l'eau monte.*

(12) *Pierre monte les valises.*

(13) *Pierre monte un nouveau projet.*

(14) *Le bijoutier va monter un diamant sur cette bague.*

Du point de vue du sens, on distingue un sens (a), pour lequel *monter* s'oppose à *descendre*, regroupant les emplois (11) et (12) et un sens (b), où *monter* s'oppose à *démonter*, à l'œuvre dans les emplois (13) et (14). En revanche, la sous-catégorisation conduit à regrouper (12) et (13), qui comportent deux actants, et à les opposer d'une part à (11) (un actant) et d'autre part à (14) (trois actants). Il n'y a donc pas de relation directe entre les deux phénomènes. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas du tout de corrélation entre eux : ainsi peut-on observer que le sens (b) est incompatible avec une construction à un seul actant¹¹.

¹¹ Dans un travail récent (François à paraître, chap. 3, §5), Jacques François a montré que cette corrélation est même très forte. Dans la base de données de verbes qu'il a constituée (comprenant tous les verbes commençant par *h, n, ou v*), et qui comporte 66 verbes polysémiques (d'après le *Petit Robert Electronique*), il a obtenu un « taux de distinction classématique de 81%, ce qui signifie concrètement que dans quatre cas sur cinq, une distinction de sens identifiée par le *Petit Robert Electronique* correspond à une distinction de classe de prédication ».

Comme pour les noms, on peut rendre compte de ces faits dans le cadre d'une théorie de la construction dynamique du sens. Chaque verbe possède un potentiel sémantique qui interagit avec le co-texte et la situation d'énonciation : au cours de ce processus émergent à la fois le sens du verbe dans l'énoncé donné et la sous-catégorie qui caractérise le verbe dans cet emploi. Le sens et la sous-catégorie n'entretiennent donc pas de relation causale l'un avec l'autre, mais comme ils résultent d'un même processus, il n'est pas surprenant que l'on observe une corrélation entre ces résultats : les constructions verbales (le nombre d'actants, notamment) et les classes sémantiques des actants (des traits tels que \pm humain, \pm animé, etc.) influent autant sur le sens que sur la sous-catégorisation du verbe.

Pour illustrer concrètement ce mécanisme de construction du sens, nous allons examiner un exemple : le verbe *filer*, à partir des énoncés suivants :

- (15) *Pierre a filé de la laine.*
- (16) *Le gruyère fondu file.*
- (17) *L'araignée a filé sa toile. Ils filent le parfait amour.*
- (19) *Le câble file dans l'eau.*
- (20) *Le marin a filé les amarres.*
- (21) *Le bas a filé.*
- (22) *Le violoniste file une note.*
- (23) *Le poète a filé une métaphore.*
- (24) *L'oiseau file à tire d'aile.*
- (25) *La pièce a filé dans le caniveau.*
- (26) *Pierre a filé en douce de la réunion.*
- (27) *Pierre file Marie.*
- (28) *Pierre a filé du fric à Marie.*

Comme on peut le constater sur ces exemples, *filer* peut prendre des sens très variés : transformation en fil (15, 16), construction à l'aide d'un fil (17), déroulement d'un objet linéaire (19, 20, 21), maintien prolongé dans le temps (22, 23), déplacement rapide (24, 25), disparition (26, cf. aussi *filer la carte*), poursuite (27), don (28). Quant à l'emploi métaphorique (18), on peut hésiter entre l'image d'une construction qui le rapprocherait de (17) et celle d'un maintien prolongé, plus proche de (22) et (23), ou, plutôt, considérer que c'est la combinaison de ces deux valeurs (indétermination) qui a assuré le succès de cette expression.

Du point de vue de la sous-catégorisation, on observe aussi une très grande diversité. On trouvera au tableau 1 la classification de ces emplois suivant les trois critères, \pm transitionnel, \pm causatif et \pm relationnel, donnés par Jacques François au chapitre 2 (§3.2)¹². Presque toute la combinatoire des valeurs de ces trois critères est représentée¹³, sans que l'on puisse trouver, une fois encore, de relation directe entre sens et classe de prédication.

¹² Un grand merci à Jacques François, qui a bien voulu se prêter au jeu (toujours périlleux !) d'appliquer lui-même ses critères de classification à nos exemples. Les points d'interrogation dans le tableau signifient que les deux valeurs 0 et 1 sont possibles, suivant la situation précise évoquée par l'énoncé.

¹³ La seule classe absente est la classe définie par $-$ transitionnel, $+$ causatif, $+$ relationnel

Énoncés	transitionnel	causatif	relationnel
<i>Pierre a filé de la laine</i>	1	1	0
<i>Le gruyère fondu file</i>	1	0	0
<i>L'araignée a filé sa toile</i>			
<i>Ils filent le parfait amour</i>	0	0	0
<i>Le câble file dans l'eau</i>	1	0	1
<i>Le marin a filé les amarres</i>	1	1	0
<i>Le bas a filé</i>	1	0	0
<i>Le violoniste file une note</i>	?	1	0
<i>Le poète a filé une métaphore</i>	?	1	0
<i>L'oiseau file à tire d'aile</i>	0?	0	0
<i>La pièce a filé dans le caniveau</i>	1	0	1
<i>Pierre a filé en douce de la réunion</i>	1	0	1
<i>Pierre file Marie</i>	0	0	1
<i>Pierre a filé du fric à Marie</i>	1	1	1

Tableau 1 : Classes de prédications de divers emplois de *filer*

Dans notre cadre théorique, nous devons partir du potentiel sémantique de *filer* pour rendre compte de toutes ces variations. Pour exprimer ce potentiel sémantique, nous aurons recours à la notion de *forme schématique*, introduite par Culioli (1990). Comme nous l'avons vu, le potentiel sémantique doit pouvoir expliquer comment l'unité interagit avec son environnement (co-texte et situation d'énonciation). C'est dans ce but que nous avons proposé de définir les formes schématiques en termes de *convocation-évocation* sur ce que nous avons appelé la *scène verbale* (Victorri 1997, 1999). Toute unité linguistique, pour pouvoir jouer son rôle dans la construction du sens, c'est-à-dire pour pouvoir *évoquer* de nouveaux éléments (entités, procès, relations, points de vue, etc.) sur la scène verbale, doit d'abord *convoquer* des éléments de cette scène qui sont construits à partir de son co-texte et de la situation énonciative. On a donc bien affaire à un processus d'interaction entre l'unité et son environnement, qui implique une dynamique de la construction du sens.

Dans le cas de *filer*, nous proposons la forme schématique suivante¹⁴ :

Le verbe *filer* convoque une entité E susceptible de se transformer en une forme linéaire (unidimensionnelle) L, et il évoque la transformation de E dans L.

Le sens de *filer* dépend donc étroitement de l'entité E qu'elle convoque, et de la nature exacte de la « forme » L :

- Dans des énoncés tels que (15) et (16), l'entité E (respectivement la laine et le gruyère) est susceptible de se transformer effectivement en une entité matérielle de forme linéaire (un « fil ») : d'où le sens de transformation matérielle pris par *filer* dans ce emplois.
- Dans les énoncés (24), (25), (26), (27), (28), pour des raisons que nous exposerons plus loin, l'entité E est respectivement l'oiseau, la pièce, Pierre, Marie, et du fric. Aucune de ces entités n'est susceptible d'être transformée en fil. En revanche, ces entités sont susceptibles d'être

¹⁴ Notre analyse de *filer* doit beaucoup à un travail collectif sur ce verbe, mené dans le cadre du séminaire « invariants langagiers » de l'URA 1028 du CNRS, travail auquel ont participé entre autres Antoine Culioli, Evelyne Saunier, Rémi Camus, Jean-Jacques Franckel, Sarah De Vogüé, Denis Paillard, etc. La forme schématique proposée ici n'engage cependant que l'auteur de ce chapitre. On trouvera des analyses similaires d'autres verbes du français par cette équipe dans De Vogüé et Paillard (1997) et Franckel *et al.* (1997).

animées d'un mouvement de déplacement : dans ce cas, la forme linéaire L est la trajectoire du déplacement. Le verbe *filer* évoque alors la transformation de l'entité E en sa trajectoire : d'où les divers effets de sens (déplacement rapide, disparition, filature, etc.) sur lesquels nous reviendrons.

- Les énoncés (19) et (20) constituent des cas intermédiaires particulièrement intéressants : le câble et les amarres sont des entités qui sont susceptibles à la fois de prendre une forme linéaire et de se déplacer, la trajectoire se confondant alors avec cette forme. Le verbe *filer* évoque alors à la fois ce changement de forme et ce mouvement.

- Avec les énoncés (22) et (23), on a affaire à une autre « facette » de la forme schématique. Cette fois, la note et la métaphore sont transformées en une forme linéaire purement temporelle : *filer* prend un sens duratif en évoquant le déroulement temporel prolongé de ces événements.

Ainsi l'interaction du verbe *filer* avec l'entité E (et la forme L qui en découle) permet de rendre compte d'une première série de variations du sens du verbe. Mais la construction du sens ne se limite pas à cela. Le verbe interagit aussi avec la construction syntaxique dans laquelle il est employée, construction qui est elle aussi porteuse de sens, comme le mettent en évidence les théories sémantiques « constructionnelles » (cf. la *Construction Grammar*, Goldberg 1995). Il nous faut donc aussi décliner les emplois de *filer* suivant le type de construction qui caractérise ces emplois, en distinguant en premier lieu les constructions transitives et intransitives.

Dans le cas d'une construction intransitive, on a un seul actant, à savoir le sujet du verbe. Tout naturellement, cet actant unique va évoquer l'entité E convoquée par *filer*. Mais comme il occupe la position sujet, il est présenté comme ayant un rôle « actif » dans la transformation. Ainsi, dans (16) et (21), le gruyère et le bas sont vus comme des entités ayant tendance à se transformer d'eux-mêmes en fil, par opposition à (15), où la construction transitive met en relief le travail d'un agent (Pierre) pour transformer la laine en fil. De même le câble dans (19) et la pièce dans (25) sont présentés comme se déplaçant d'eux-mêmes, ou, au moins, comme n'opposant pas de résistance à leur mouvement. Enfin dans (24) et (26), le sujet est clairement l'agent de sa propre transformation en une simple trajectoire, d'où les effets de sens repérables : rapidité et fluidité du mouvement dans le cas de l'oiseau, et disparition de la scène pour le sujet humain Pierre.

Dans le cas d'une construction transitive, les rôles se répartissent sur les deux actants : c'est le complément direct qui évoque l'entité E qui subit la transformation, et la présence du sujet, représentant une autre entité qui n'est directement convoquée par la forme schématique du verbe, impose donc l'existence d'un agent extérieur responsable de la transformation. Comme nous l'avons dit, c'est le cas dans (15) où Pierre est l'agent du filage. C'est aussi le cas du violoniste et du poète dans (22) et (23). On peut aussi expliquer par le même mécanisme le sens des emplois (27) et (28). Dans (27) Pierre transforme Marie en sa trajectoire : c'est bien le sens d'une filature, où l'activité de l'agent consiste à ne pas perdre « la trace » de l'individu qu'il doit suivre, le rabaisant ainsi à une simple trajectoire¹⁵. Dans (28) c'est l'argent qui est transformé par Pierre en une trajectoire (aboutissant à Marie) : d'où les effets de facilité et de désinvolture vis à vis de l'argent en question¹⁶.

¹⁵ D'où la nuance de sens perceptible qui oppose *filer* dans cet emploi à *suivre* ou *poursuivre*. Pour une analyse de *suivre*, voir De Vogüé et Paillard (1997).

¹⁶ D'où la différence de sens avec *donner*, *offrir*, etc. En revanche, *filer* est très proche dans cet emploi de *passer* (voir l'analyse de ce verbe par Franckel *et al.* (1997), qui permet de comprendre cette proximité).

Il faut noter une exception à cette règle pour les emplois transitifs : dans (17), le complément direct (la toile d'araignée) n'évoque l'entité E qui est transformée en fil, mais le produit final visé par l'activité du sujet. Il s'agit là d'un autre emploi fréquent du complément direct (cf. *ranger un livre* versus *ranger la bibliothèque* ou encore *nettoyer une tache* versus *nettoyer un vêtement*), qui est ici induit par la difficulté de distinguer l'entité E de l'agent de la transformation (on a du mal à nommer ce qui, dans une araignée, se transforme en fil). Il en est de même pour l'énoncé (18), où, rappelons-le, le parfait amour peut être vu comme le résultat d'une construction visée par les agents, en même temps qu'un état dont on met en évidence le décours temporel (uniforme et prolongé).

Ainsi le déploiement des sens d'un verbe polysémique comme *filer*, et son inscription dans différentes classes prédicatives peut être expliqué par l'interaction d'une forme schématique unique avec l'environnement du verbe dans un énoncé donné : comme on l'a vu, parmi les éléments co-textuels, les constructions syntaxiques du verbe et la valeur sémantique des actants jouent un rôle essentiel dans ce processus.

5. Conclusion

Ainsi, dans cette conception dynamique de la construction du sens, c'est le potentiel sémantique unique associé à chaque unité linguistique qui doit expliquer les possibilités d'emploi de cette unité. Ce potentiel sémantique est donc « en deçà » des phénomènes de polycatégorisation et de polysémie, qui proviennent de la pluralité des interactions avec les différents co-textes et situations d'énonciation. Bien entendu, le potentiel sémantique d'une unité doit pouvoir rendre compte de la plus ou moins grande facilité pour cette unité d'admettre des emplois de telle ou telle catégorie ou sous-catégorie, de même qu'il doit permettre de comprendre sa plus ou moins grande capacité à prendre des sens différents.

Il faut d'ailleurs noter que la nature *a priori* polycatégorielle des unités linguistiques peut être considérablement étendue, si l'on considère que les unités linguistiques ne sont pas les « mots », tels qu'ils sont recensés dans le dictionnaire, mais les morphèmes qui les constituent. Ainsi au lieu de traiter les mots *chant*, *chanter*, *chanteur*, etc. comme autant d'unités distinctes, on peut à bon droit considérer que l'on a une seule unité, *chant-*, qui se combine avec d'autres unités (marques verbales, suffixes nominaux, etc.) pour donner ces différents mots. L'unité *chant-* est donc bien polycatégorielle, puisque c'est son co-texte qui spécifie la catégorie syntaxique de chacun de ses emplois. Il s'agit ici d'éléments très spécifiques du co-texte, qui interviennent très tôt dans le processus de stabilisation du sens.

C'est parce qu'il y a plusieurs niveaux d'interaction d'une unité avec son environnement que l'on peut parler de catégorisation à plusieurs niveaux : au niveau du mot d'abord, puis au niveau des différents emplois lexicalisés des mots, puisqu'un même mot peut être « recensé » comme appartenant à plusieurs catégories, et enfin au niveau discursif où, on en a vu des exemples, des changements de catégorie ou de sous-catégorie sont toujours possibles, sans que les emplois correspondants soient lexicalisés en tant que tels.

Parallèlement, le sens de l'unité se stabilise lui aussi plus ou moins vite au cours des interactions de l'unité avec son environnement : les relations entre polysémie et catégorisation s'expliquent donc par le fait que le sens et la catégorie d'une unité ne sont pas des propriétés intrinsèques de l'unité, mais deux aspects d'un même processus de stabilisation au cours de la construction dynamique du sens.

6. Références

- Cadiot P., Visetti Y.-M. (2001), *Pour une théorie des formes sémantiques, Motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- Culioli A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.
- De Vogüé S., Paillard D. (1997), Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle, le cas de *suivre*, in Guimier C. (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen.
- Franckel J.-J., Paillard D., Saunier E. (1997), Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer*, in *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, INALF, Paris, Klincksieck, 49-68.
- François J. (à paraître), *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*.
- Goes, J. (1999), *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris, Bruxelles, Duculot.
- Goldberg A. (1995), *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, University of Chicago Press.
- Kleiber G. (1990), *La sémantique du prototype : Catégories et sens lexical*, Paris, P.U.F.
- Kleiber G. (1994), *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Lakoff G. (1987), *Women, Fire and Dangerous Things*, University of Chicago Press.
- Noailly, M. (1990), *Le substantif épithète*, Paris, P.U.F.
- Nunberg G. (1995), Transfers of Meaning, *Journal of Semantics*, 17, 109-132.
- Nunberg G., Zaenen A. (1997), La polysémie systématique dans la description lexicale, *Langue Française*, 113, 12-23.
- Pelletier F.J. (1975), Non-singular Reference : some Preliminaries, *Philosophia*, 5/4, 451-465.
- Pollock J.-Y. (1997), *Langage et cognition, Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, PUF.
- Pustejovsky J. (1995), *The generative Lexicon*, Cambridge, MIT Press.
- Rey A. (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- de Saussure F. (1972), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Tesnière L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Victorri B. (1997), La polysémie : un artefact de la linguistique ?, *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2, 41-62.
- Victorri B. (1999), Le sens grammatical, *Langages*, 136, 85-105.
- Victorri B., Fuchs C. (1996), *La polysémie – Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.
- Wittgenstein L. (1961), *Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.